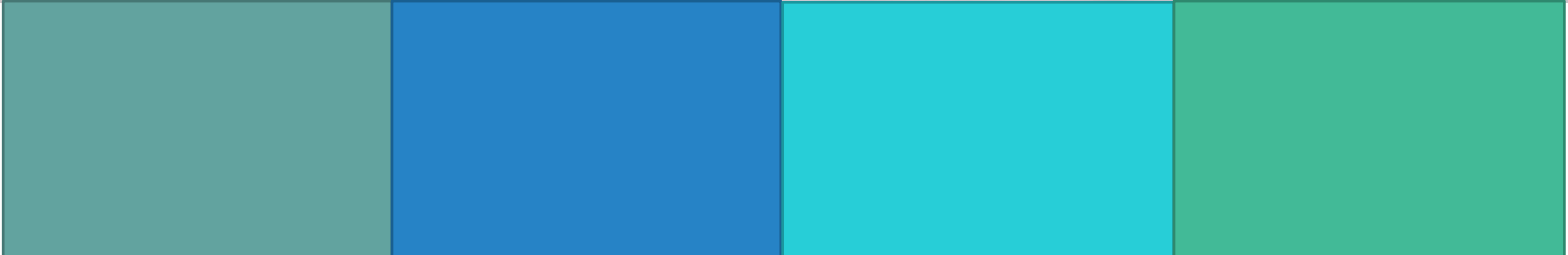




RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2025-2026

Conseil d'établissement
École Notre-Dame (006)



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Mon rôle de présidente du conseil d'établissement me permet, avec fierté, de vous présenter le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame pour l'année scolaire 2025-2026.

Bénévole au sein du conseil d'établissement depuis plus de 10 ans et ayant été élue présidente encore une fois cette année, je tiens à partager avec vous quelques mots sur l'école.

L'école Notre-Dame, ce sont 253 élèves, distribués dans 17 groupes, du préscolaire à la 6^e année, entourés d'une équipe-école d'environ 50 personnes au quotidien. Notre slogan **« Soudés par le cœur »** est au centre de la vie scolaire.

Notre-Dame est une école de quartier qui accueille des enfants de tous les milieux et cultures ayant comme objectifs l'acceptation et l'ouverture. Ses valeurs sont : persévérance, respect et engagement.

Je tiens à mentionner que nous avons encore eu la chance cette année d'accueillir une classe « Kangourou » hybride pour des élèves en développement d'une sécurité affective ainsi qu'un programme de francisation pour les enfants nouvellement arrivés au Québec.

Notre-Dame est également détentrice d'une licence du CRTC qui permet aux élèves le désirant de développer des aptitudes en ce qui a trait à la radio.

Il est primordial de mentionner l'apport important de la direction, Mme Laurie Sasseville, qui, par son sens du professionnalisme, permet aux enseignants et aux élèves de développer leur plein potentiel tout en leur apportant les outils requis pour atteindre leurs objectifs.

Dans ce rapport annuel, vous pourrez prendre connaissance des projets adoptés, des consultations ainsi que certaines décisions prises lors des 5 rencontres du Conseil d'établissement qui ont eu lieu cette année.

Bonne lecture

Marie-France Roy Panneton

Présidente du conseil d'établissement École Notre-Dame

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

2.2 Activités réalisées et décisions prises

2.3 Résultats obtenus



PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulee du mandat
Marie-France Roy-Panneton	Présidente	2 ans
Philippe Forest	Vice-président	1 an
Amélie Archambault	Secrétaire	1 an
Annie-Claude Belibi	Parent	1 an
Marie-France Roy-Panneton et Amélie Archambeault(substitut)	Représentant au comité de parents	
Joanie Forget	Trésorière	2 ans
Josianne Roy	Enseignante	Ne s'applique pas
Annie Gauthier	Enseignante	Ne s'applique pas
Sophie Astri	Technicienne du SDG	Ne s'applique pas



BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
15 octobre 2025	Rencontre ordinaire
10 décembre 2025	Rencontre ordinaire
4 février 2026	N'a pas eu lieu à cause du changement récent de direction
25 mars 2026	Rencontre ordinaire
27 mai 2026	Rencontre ordinaire
Juin 2026 (facultative)	N'a pas eu lieu

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Date	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée...)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas...)
Pouvoir généraux			
PEVR Projet éducatif	15 octobre 2025	Consulté	
Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	15 octobre 2025	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	27 mai 2027	Approuvé	Aucun changement
Évaluation des résultats en matière de lutte à l'intimidation et à la violence	27 mai 2026	Approuvé	
Présentation du PRIÉ	10 décembre 2025	Consultation	
Contributions financières exigées (frais de surveillance du dîner)	27 mai 2026	Approuvé	
Listes d'effets scolaires	27 mai 2026	Approuvé	
Règles de fonctionnement SDG		Adopté	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Temps alloué à chaque matière		Approuvé	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	10 décembre 2026	Approuvé	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves (89.2 LIP)	Pas discuté		Résultats du sondage sur le climat, le bien-être et la violence à l'école seront présentés en 26-27.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires : • Activités parascolaires	15 octobre 2026	Approuvé	
Programmation des journées pédagogiques au SDG	15 octobre 2026	Approuvé	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	10 décembre 2025	Consultation	
Objectifs et principes de répartition budgétaire du CSS	27 mai 2026	Consulté	
Mesures budgétaires ministérielles dédiées et protégée	10 décembre 2025	Adopté	
Budget initial et règles de transférabilité	27 mai 2025	Adopté	

Autres activités réalisées (ex. consultations, informations, projets spéciaux)			
Règles de régie interne	15 octobre 2025	Adopté	
Sorties et activités éducatives	15 octobre 2025	Approuvé	
Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves	Pas discutée		
Photos scolaires	15 octobre 2025	Consulté	
Cadre organisationnel des services de garde	25 mars 2026	Consulté	
Calendrier scolaire 2027-2028	25 janvier 2026	Consulté	
Politique de sollicitation	18 mars 2025	Consulté	
Politique de surveillance des élèves		Consulté	Ne s'applique pas
Critères de sélection d'une direction d'établissement	27 mai 2025	Consulté	
Plan de répartition des immeubles et des élèves		Consulté	
Semaine de l'engagement parental et reconnaissance des bénévoles			
Parole au représentant du comité de parents	15 octobre 2025 10 décembre 2025 25 mars 2026 27 mai 2026	Information	

2.3 RÉSULTATS OBTENUS

Avec la participation de la directrice de l'école, les principales responsabilités du conseil ont été les suivantes :

- Représenter l'ensemble des parents auprès de la direction et du centre de services scolaire ;
- Approuver les politiques d'encadrement, les règles de conduite et de sécurité ;
- Approuver l'orientation générale des programmes d'étude, le temps alloué aux matières et le matériel scolaire ;
- Approuver la programmation des activités éducatives ;
- Adopter le budget annuel de l'école;
- Encadrer le coût des listes des effets et des activités scolaires;
- Émettre des suggestions quant à l'actualisation du PEVR et du projet éducatif de l'école.

Au cours de l'année scolaire, le conseil d'établissement a été consulté sur les sujets suivants :

- Photos scolaires ;
- Activités éducatives ;
- Politique relative aux services de garde en milieu scolaire et le cadre organisationnel ;
- Plan triennal de répartition des immeubles ;
- Cadre organisationnel des services de garde ;
- Critères de sélection d'une direction d'établissement ;
- Calendrier scolaire.

Le conseil a approuvé et assuré le suivi des activités suivantes :

- Mise en œuvre du projet éducatif ;
- Choix des activités et des sorties éducatives ;
- Règles de conduite et des mesures de sécurité ;
- Résultats en matière de lutte à l'intimidation et à la violence ;
- Liste des effets scolaires ;
- Contributions financières exigées ;
- Activités parascolaires (dont les frais étaient exigés aux parents).

Les projets suivants ont été adoptés par le conseil :

- Adoption des règles de régie interne du CÉ ;
- Résultats financiers pour l'année 2025-2026 ;
- Budget de l'école pour l'année 2026-2027 ;
- Frais de surveillances des élèves dineurs ;
- Programmation des journées pédagogiques au SDG ;
- Choix des activités et des sorties éducatives ;
- Évaluation annuelle du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Faits saillants 2025-2026 et perspectives 2026-2027

Cette dernière année scolaire s'est déroulée dans un contexte de continuité quant à la mise en œuvre de notre projet éducatif. La prochaine année, permettra de poursuivre le monitoring des actions qui ont été mises de l'avant et d'en mesurer les effets et les retombées chez les élèves et le personnel.

Pour agrémenter le quotidien des élèves et favoriser une vie étudiante dynamique, plusieurs activités ont été vécues cette année. Ainsi les élèves ont participé à des activités de groupe comme les parascolaires, les sorties éducatives et les activités de masse. Concernant celles-ci, la plupart ont été financées par des mesures gouvernementales. Nous avons donc limité les frais chargés aux parents. Au 2^e cycle, la classe extérieure se poursuit et le projet culinaire a été un franc succès. Ce projet s'est même propagé dans tous les niveaux. Au 3^e cycle, les profils favorisant les activités sportives et culturelles ont été reconduit et seront bonifiés l'an prochain.

Les rencontres du conseil d'établissement se sont déroulées en présence. Le conseil a accueilli trois nouveaux membres et une nouvelle directrice en 25-26. Les séances se sont déroulées de façon cordiale et efficace.

Enfin, pour l'année 2026-2027, le conseil d'établissement poursuivra son mandat en collaboration avec les intervenants impliqués afin de veiller à l'intérêt de tous les élèves. Outre le projet éducatif, le plan de lutte, le budget et les points qui reviennent chaque année à l'ordre du jour, nous souhaitons poursuivre la mobilisation de la communauté et des parents.